

INFORMATIONS AUTOMNE 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que les inscriptions de vos enfants à l'ALSH Pernes Récré "Automne 2026" seront ouvertes à partir du :

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026
à 8 heures

Toutes les demandes faites avant cette date seront automatiquement refusées.

Horaires d'ouverture :

L'ALSH accueillera les enfants de 3 à 11 ans (scolarisés en PS ou plus si scolarisés en élémentaire) de 7h30 à 18h30 :

Du Lundi 19 Octobre au Vendredi 23 Octobre 2026

Du Lundi 26 Octobre au Vendredi 30 Octobre 2026

Modalités de réservations :

Les réservations des services s'effectuent directement en ligne depuis le portail famille Abelium.

Vous trouverez les informations via le lien suivant :

<https://www.perneslesfontaines.fr/enfance-et-jeunesse/enfance-et-vie-scolaire/inscriptions-et-demarches>

En amont et/ou afin de procéder à vos demandes de réservations, merci de vérifier et compléter les informations de votre dossier de famille et votre espace documents.

Au cours de la semaine du 28 au 2 Octobre 2026, vous pourrez consulter votre planning et vérifier l'acceptation de vos demandes (la journée réservée apparaîtra avec le logo)

Si votre(s) demande(s) sont toujours en attente () et que vous trouvez un autre mode de garde, merci de les annuler directement depuis votre portail citoyen, afin de permettre à d'autres familles de bénéficier de la place.

Dès qu'une place se libère, un courriel vous sera envoyé pour vous informer de son acceptation.

Pour les enfants non scolarisés sur la commune, nous vous rappelons que vous devez procéder à une "pré inscription scolaire 2026-2027" afin d'avoir accès à nos services.

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur :

L'inscription se fait à la journée (repas inclus)

Toutes réservations acceptées et non annulées dans les délais (15 jours) seront facturées.

Si vous recevez un refus de votre demande faite dans les délais, il vous sera demandé une preuve de cette demande d'annulation via

l'adresse gestionalsHPernes@gmail.com afin que celle-ci vous soit acceptée.

Si le dossier famille et/ou enfant est incomplet (renseignements et documents), les demandes de réservations seront automatiquement rejetées.

Famille(s) séparée(s) et/ou en garde alternée

Afin d'éviter tout malentendu, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre, par courriel, vos modes de garde pour la période de vacances concernée à l'adresse suivante : gestionalsHPernes@gmail.com

Contacts

Afin d'éviter toute confusion, nous vous invitons à prendre en compte les informations suivantes :

En période scolaire :

Pour toute question ou si votre enfant n'a jamais fréquenté une structure municipale de la commune, merci de vous rapprocher auprès de Mme FERT Emmanuelle :

Par mail à gestionalsHPernes@gmail.com / alshpernesvacances@gmail.com

En période extra-scolaire (du Lundi 19 au Vendredi 30/02/2026) :

Merci de nous contacter :

Par mail à alshpernesvacances@gmail.com

Par téléphone au 06.27.65.30.10

Cordialement,
Le Pôle Éducation Enfance